



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Formulaire

Prime d'encouragement pour étudiants Année scolaire 2023/2024

!! À remettre au plus tard pour le 31.12.2024 au service des finances communales !!

Élève / étudiant : (à remplir par l'élève/ l'étudiant)

Matricule :		/		/		/		(indiquez le numéro exact)
Nom et prénom :								
N° et rue :								
Code postal et localité :								
Tél. :					E-mail :			
Numéro de compte (IBAN) :								
Titulaire du compte :								
Établissement bancaire :								

Pièce justificative (de l'année scolaire 2023/2024) requise à joindre à la demande :

Pour les lycéens :

- une copie du bulletin du 3^{ème} trimestre / 2^{ème} semestre attestant la réussite à l'année scolaire 23/24
- une copie du diplôme de fin d'études secondaires
- un relevé d'identité bancaire du compte du demandeur (obligatoire)

Pour les universitaires :

- une copie du diplôme obtenu (BTS, bachelor, master ou doctorat)
- un relevé d'identité bancaire du compte du demandeur (obligatoire)

Tous les certificats doivent être remis en langue française, allemande ou anglaise.

La demande est à remettre au service des finances communales pour au plus tard le 31.12.2024. Passé ce délai, aucune demande ne sera plus prise en considération. Si elle est incomplète ou non accompagnée des pièces justificatives exigées, elle sera d'office rejetée.

Lieu et date

Signature du requérant (personne ayant l'autorité parentale)

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Article budgétaire : 3/259/648330/99001

Montant €

accordée

refusée

N° Client:

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.